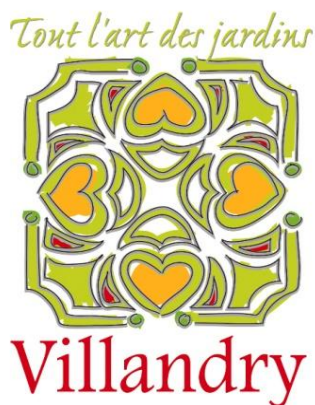




40^e Open International d'Échecs

Du Samedi 18 au dimanche 26 juillet



40^e OPEN INTERNATIONAL D'ÉCHECS D'AVOINE



DU 18 AU 26 JUILLET 2026

ESPACE CULTUREL D'AVOINE

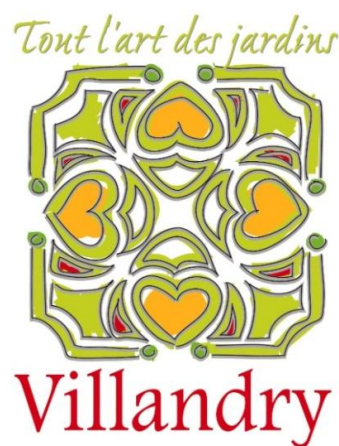
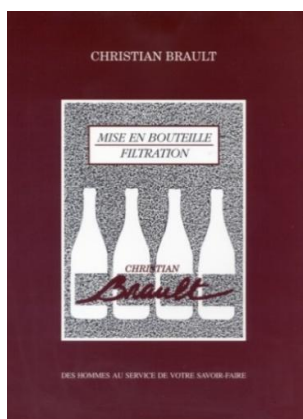
renseignements - clubechecsavoine.com - tél. 09 50 69 99 49



Avoine 2026



Avoine



Denis WICHT
Partenaire CH



Le Mot du Président

Nous sommes très heureux d'accueillir 360 joueuses et joueurs, de 18 nationalités différentes, de nombreux fidèles et amis des échecs pour cette 40^{ème} édition de l'Open International d'échecs de Touraine à Avoine. Ce tournoi est organisé pour la 40^{ème} fois, et oui, nous en sommes à fois très heureux et fiers !

Après trois terribles périodes caniculaires, la météo semble revenir à des températures estivales favorables pour la bonne tenue de notre manifestation.

C'est avec un énorme plaisir et beaucoup d'honneur que nous accueillons la GM Ukrainienne Anna USHENINA, du club du Barreau de Paris, Championne du Monde en 2012 et d'Europe en 2016 ainsi que 5 vainqueurs de l'Open d'Avoine : Jean-Marc DEGRAEVE Champion d'Europe des +50 ans, Vyacheslav IKONNIKOV, Peio DUBOUE, Hugo TIRARD et Vincent COLIN.

Parmi la palette d'activités sportives, ludiques et échiquéennes qui font la renommée de l'Open d'été d'Avoine, nous avons le plaisir de vous annoncer :

- Échecs et Arts.10, une exposition collective de 15 artistes au musée des vins du Véron et à la salle de jeu, pour découvrir et admirer tableaux, illustrations, gravures et sculptures.
- Le retour de l'initiation au Chessboxing (sport hybride qui mêle boxe anglaise et jeu d'échecs) avec le double champion du monde Jules Aloïs JULIEN.
- La reconduction du tournoi de Yam's et du Disc Golf.

Depuis toujours, la ville d'Avoine nous soutient dans notre objectif de vous proposer un Open sportif, convivial et de qualité, et a toujours été à nos côtés pour le développement du jeu d'échecs.

Comme chaque année les animations festives du 31^{ème} Festival Ludique du Véron se dérouleront au Parc du Centre du 22 au 26 juillet 2026. Organisé par la Ludothèque du Centre Social de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, ce festival proposera de nombreuses activités pour les petits, les moins petits et même les très grands. La soirée Casino, temps fort du festival, aura lieu vendredi à 21h à la salle du tournoi.

Côté Open, nous poursuivons l'enregistrement des résultats par les joueurs avec l'application « Sharly Chess » sur les 2 salles de jeu. Dès que les joueurs rentrent le résultat de leur partie sur une tablette, l'information est transférée sur le site FFE du 40^{ème} Open d'Avoine et la ronde en cours est actualisée.

Notre tournoi se déroulera à la cadence habituelle des compétitions interclubs : 90 minutes pour 40 coups, suivies de 30 minutes pour les coups restants + 30 secondes par coup à partir du premier coup.

Cette année encore, les joueurs et joueuses pourront recourir au système du « BYE », c'est-à-dire la possibilité de ne pas être apparié pendant une ronde, mais de marquer tout de même un demi-point (0,5 point) :

- Chaque joueur est limité à 1 seul et unique BYE pendant le tournoi.
- Il est interdit d'utiliser un BYE pour les 3 dernières rondes.
- L'arbitre devra être prévenu avant la fin de la ronde précédente.

Le tournoi pourra être suivi sur Internet à l'adresse <http://clubechecsavoine.com/> où vous trouverez les résultats, les appariements et les photos des activités quotidiennes. Les parties des 10 premières tables sont diffusées en léger différé sur Lichess (diffusion officielle).

Je vous souhaite à toutes et tous un très bon tournoi, dans un esprit sportif, sous la houlette du bonheur de jouer !

Jean-Louis SALVAING,
Président



Edito de Damir ...

"On n'a pas tous les jours 20 ans"!

2 fois 20 ans!

En 39 ans, on a joué 50.000 parties, échangé 2 millions de coups.

On a connu 30 millions de minutes de zeitnot et de stress.

600 millions de minutes d'émotion et de bonheur.

"On ne va pas attendre 107 ans"!

Quoique dans 67 ans, un jeune participant d'aujourd'hui sera présent en 2093.

Qu'il se reconnaisse! Qu'il conserve précieusement ce bulletin collector!

Déjà 2 générations de joueurs passionnés ont aimé ce cœur de France.

Au pays de Rabelais, on aime avec intensité, on sait festoyer, on sait le faire!

Ainsi vogue le bateau ligérien, entre Loire, Vienne et Néman.

Cap'tain Jean Louis porte la barbe blanche de la fonction.

Elle symbolise la sagesse, la gentillesse et l'humilité.

Jean-Louis Salvaing est un travailleur infatigable, un homme d'exception.

Il a traversé les océans, affronté les tempêtes.

Il a conquis tant de pays, embarqué tant de Grands Maîtres, encouragé tant de jeunes talents.

Non seulement le bateau tient bon, mais il est devenu une référence, le navire amiral de la flotte fédérale.

Miss Boll connaît la fabuleuse histoire. Sa fidélité est inspirée par tant de générosité.

Sa créativité souriante irradie notre communauté et notre événement.

Les Echecs, comme l'Amour, comme l'Art, comme la Musique, ont le pouvoir secret de rendre les gens heureux.

Tous les jours de
18h00 à 19h00

Analyse des parties
par le

MI Damir LEVACIC
Fide Trainer

Pour le 40^{ème} Anniversaire de l'Open
d'Avoine

Lundi 20 juillet de 19h00 à 20h00

Murtas KAZHGALEYEV

Grand Maître International

DEMO - CONFERENCE



40e OPEN D'ÉCHECS D'AVOINE 2026
RÈGLEMENT INTÉRIEUR – version française



Article 1 : Organisation

- ☒ L'application du présent règlement est confiée au Comité d'Organisation du club d'échecs d'Avoine, placé sous la direction de M. Jean-Louis SALVAING, Président du club.
 - ☒ Le club d'Avoine organise le 40e Open International d'échecs d'Avoine du 18 au 26 juillet 2026 :
 - ☒ Adresse de la salle de jeu : Espace Culturel d'Avoine, rue de l'Ardoise, 37420 Avoine
 - ☒ Numéros de téléphone de la salle de jeu : 02 47 58 40 84
- Le Comité d'Organisation prend toutes les décisions qu'il juge utiles dans l'intérêt du tournoi.

Article 2 : Droit à l'image

- ☒ Durant le tournoi, lors des parties d'échecs et des activités annexes, des photos ou des vidéos seront prises et publiées par voie de presse ou internet. Les personnes ne désirant pas figurer sur des clichés ou des films doivent se faire connaître dès leur inscription ou au plus tard avant le début de la 1re ronde.

Article 3 : Homologation et principe d'appariement :

- ☒ Le tournoi est homologué FFE (n°71087) et compte pour le classement FIDE d'août 2026.
- ☒ Les règles du jeu sont celles de la FIDE, en vigueur au moment du tournoi.
- ☒ Les appariements se font au Système Suisse Accéléré Dégressif en neuf (9) rondes, selon les règles C04 du manuel de la FIDE.
 - ☒ Des points fictifs sont temporairement attribués selon le classement ELO pour que les appariements soient moins déséquilibrés.
 - ☒ Ces points sont retirés après la fin de la 7e ronde.
- ☒ Le logiciel d'appariement utilisé est la dernière version disponible du logiciel recommandé par la FFE

Article 4 : Formalités d'inscription

Chaque personne voulant s'inscrire au tournoi consent à :

- Respecter la Charte du joueur d'échecs (*affichée à côté du présent règlement*).
- Fournir les renseignements personnels suivants :
 - nom et prénom ;
 - fédération représentée et code FFE ou FIDE ;
 - classement ELO (national ou international).
- S'acquitter du montant de ses droits d'inscription :
 - Adultes (20 ans et plus : catégories Senior, S50 et S65) : 60 €
 - Jeunes (moins de 20 ans : catégories U08 à U20) : 30 €

L'inscription est gratuite pour les GMI(F), MI(F), les membres de l'équipe de France Jeunes, les championnes et champions de France jeunes en titre, et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve d'avoir prévenu le Comité d'Organisation au moins 48 heures avant le début du tournoi.

- Les personnes ayant le code FIDE FRA doivent être titulaires d'une licence A de la FFE.
Le Comité d'Organisation demandera aux personnes non-licenciées de s'acquitter sur place des frais nécessaires à l'obtention d'une licence A dans le club d'Avoine.

Seront appariées à la 1re ronde uniquement les personnes qui ont réglé leurs droits d'inscription.

Les personnes qui se sont inscrites et ont payé par internet sont dispensées de pointage.

- En cas d'absence ou de renoncement à participer à l'Open d'Avoine, un remboursement est possible sous réserve d'avoir prévenu l'organisation avant la fin du pointage.

La liste de départ est officiellement close le samedi 18 juillet 2026 à 14 h ; néanmoins les retardataires qui s'inscriront après

cette limite pourront être appariés entre eux dans la limite des places disponibles.

Article 5 : Collège des arbitres

- ☒ Arbitre Principal : M. Paul Adrien SALLY, Arbitre Fédéral Élite 1
- ☒ Arbitres Adjoints : M. Sammy PLAT, Arbitre Fédéral Élite 1
 - ☒ M. Noël DAL PRA, Arbitre Fédéral Open 2
 - ☒ M. Benoît DABADIE, Arbitre Fédéral Open 1

Pourra également officier, avec autorité d'arbitre, toute personne dûment désignée par l'arbitre principal.

Article 6 : Horaires :

Accueil et renseignements	samedi	18/07/2026	De 9:00 à 14:00
Clôture de la liste initiale des inscriptions	samedi	18/07/2026	14:00
Ronde n°1	samedi	18/07/2026	15:00
Ronde n°2	dimanche	19/07/2026	14:00
Ronde n°3	lundi	20/07/2026	14:00
Ronde n°4	mardi	21/07/2026	14:00
Ronde n°5	mercredi	22/07/2026	14:00
Ronde n°6	jeudi	23/07/2026	14:00
Ronde n°7	vendredi	24/07/2026	14:00
Ronde n°8	samedi	25/07/2026	14:00
Ronde n°9	dimanche	26/07/2026	9:00
Cérémonie de remise des récompenses	dimanche	26/07/2026	16:30 (Salle de spectacle de l'Espace Culturel d'Avoine)

☒ Plan vague de chaleur

▪ Dans le cas d'une éventuelle canicule (maximale à 35 °C ou plus), le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les horaires des rondes n^{OS} 2 à 8 à **9:00 du matin**, au lieu des 14:00 prévues.

☒ La décision à propos d'un tel changement sera annoncée au plus tard à l'ouverture de la précédente ronde.

Article 7 : Affichage des appariements :

- ☒ Une liste des appariements est communiquée le plus rapidement possible après la fin de la dernière partie de la ronde précédente, sur le site internet du club.
- ☒ La liste des appariements est définitive à 00:01 le jour suivant la fin de la ronde précédente.
- ☒ Passé ce délai, l'arbitre principal décide s'il est nécessaire de changer les appariements et publiera la liste corrigée au plus tôt le cas échéant.

Article 8 : Cadence de jeu

- ☒ Les parties se jouent à la cadence Fischer (*tout au long de la partie, chaque coup joué redonne du temps lorsque la pendule est enclenchée pour stopper le décompte*).
- ☒ Pour une partie, sont alloués à chaque personne :
 - ☒ 90 min + 30 sec/coup, suivis de 30 min + 30 sec/coup si 40 coups ou plus ont été achevés.
 - ☒

Article 9 : Absences : Forfaits et BYE

- Toute personne prévoyant de s'absenter à une ronde doit prévenir l'arbitre dès que possible. Une absence prévenue ne peut être annulée, sauf décision contraire de l'arbitre.
 - Pendant l'intégralité du tournoi, toute personne peut se déclarer forfait pour une ronde : elle sera retirée des appariements et ne recevra pas de point.

- Pour les rondes 1 à 6, la première absence dont l'arbitre est informé à l'avance est considérée comme un BYE à 0,5 point, sauf demande explicite de la personne.
- **Les joueurs et joueuses bénéficiant de conditions n'ont plus le bénéfice du demi-point à partir de la ronde 2.**
- Jusqu'à trois (3) absences, forfait ou BYE, sont autorisées : toute personne ayant au moins quatre (4) absences sera définitivement retirée des appariements, sauf si l'arbitre en décide autrement.
- Une personne désignée par l'organisateur pourra être intégrée au tournoi si un nombre impair de joueurs sont présents lors de l'appariement. Cette personne n'étant présente que lorsque c'est nécessaire, elle pourra avoir plus de trois (3) absences pendant le tournoi.
- Toute personne absente sans avoir prévenu l'arbitre sera considérée comme ayant abandonné le tournoi, sauf si l'absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante. Une absence non notifiée et non justifiée sera signalée à la FFE, qui pourra prendre une sanction et la transmettre à la fédération de la personne concernée.

Article 10 : Comportement durant les rondes

- Afin d'assurer la concentration, la sérénité de tous et le bon état d'esprit, sportif et convivial, qui fait la renommée du tournoi d'Avoine, merci de respecter les consignes suivantes :
 - Durant la partie, rester dans l'espace de jeu constitué des salles de jeu, des toilettes, de la buvette et de ses abords extérieurs.
 - Ne pas s'éloigner de votre échiquier sans l'autorisation d'un arbitre quand c'est à votre tour de jouer.
 - Éviter toute discussion, lecture ou communication suspecte.
 - Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu, même sur les échiquiers vacants à la suite d'une partie terminée.
 - L'alcool est interdit dans les salles de jeu.
 - Une tente d'analyse, à l'extérieur de l'espace de jeu, est à disposition des personnes ayant terminé leurs parties.
 - Toute personne qui commenterait ou interviendrait dans une partie qui n'est pas la sienne s'exposerait à l'expulsion
 - de l'espace de jeu pour une première remontrance,
 - de la manifestation en cas de récidive ;
- Les appareils électroniques, en particulier ceux capables de suggérer des coups d'échecs, sont indésirables dans la salle de jeu. (*notamment : téléphones et montres, connectées ou non*)
 - Ils sont tolérés s'ils sont totalement éteints, rangés près de la table de jeu et ne sont pas directement accessibles pendant la partie. Ils ne sont pas autorisés sur la table de jeu, même si la batterie est retirée. Ils peuvent également être rangés à un endroit désigné par l'arbitre.
- Toute personne ayant un tel appareil sur elle pendant sa partie recevra une sanction allant d'un avertissement à l'exclusion pour une ou plusieurs rondes.
- Les spectateurs et spectatrices peuvent apporter un tel appareil dans la salle de jeu, mais ne peuvent pas le sortir tant que des parties sont en cours, sous peine d'exclusion de la salle.
- Si l'un de ces appareils émet le moindre son, la personne à qui il appartient se verra :
 - signifier la perte immédiate de sa partie
 - prié de quitter la salle de jeu, s'il s'agit de quelqu'un qui n'a pas de partie en cours.
- L'arbitre peut autoriser l'utilisation d'un tel appareil en cas de force majeure ou pour raison médicale.
- Les joueurs et joueuses peuvent être contrôlés au détecteur de métal à n'importe quel moment du tournoi. Les arbitres pourront demander à une personne ayant fini sa partie de se soumettre à une inspection Fair-Play plus détaillée. L'arbitre menant le contrôle sera du même genre que le joueur ou la joueuse et un témoin du même genre sera également présent. Le joueur ou la joueuse pourra demander à ce qu'une personne de son choix soit présente comme témoin, quel que soit son genre. Si un appareil électronique interdit est trouvé sur le joueur ou la joueuse, cette personne perdra sa partie et son adversaire gagnera. Si le joueur ou la joueuse ne coopère pas avec l'arbitre, il ou elle perdra sa partie, après un avertissement clair de la part de l'arbitre.
- La salle de jeu et toutes les salles annexes du tournoi (WC, analyse, buvette ...) sont réputées non-fumeur.

L'espace fumeur, équipé de poubelles à mégots, est situé aux abords extérieurs de la salle de la buvette.

- La présence des animaux est interdite dans l'ensemble des locaux occupés par l'Open d'Avoine, à l'exception des animaux d'assistance.

Article 11 : Dispositions concernant le délai de retard autorisé

- ☒ La partie est perdue par forfait pour quiconque ne s'est pas présenté devant son échiquier dans un délai de 45 minutes à compter du déclenchement effectif de la ronde par l'arbitre.
- ☒ Ce forfait sportif, noté 1-F ou F-1, n'est pas pris en compte dans le calcul des variations ELO des deux adversaires concernés. Le vainqueur conserve le point acquis pour l'attribution des appariements et du classement final.

Article 12 : Dispositions concernant les propositions de match-nul par accord mutuel

- ☒ Il n'y a aucune condition de temps de jeu ou de nombre de coups joués restreignant les propositions de nulle par accord mutuel.
- ☐ Les adversaires peuvent toutefois être sanctionnés pour manquement à l'éthique sportive s'ils enfreignent manifestement la **Charte des joueurs et joueuses d'échecs**.
 - ☒ « *Le partage du point par accord mutuel ne doit pas résulter de considérations dont les tenants et les aboutissants se situent hors du contexte sportif et ne peut intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.* »

Article 13 : Gestion des coups illégaux

- Le **2^e coup illégal achevé et constaté par l'arbitre** fera perdre la partie.
- Un coup illégal doit être signalé à l'arbitre, ou constaté par l'arbitre lui-même ;
 - Rappel de l'article 7.5.3 des règles du jeu de la FIDE : « *Si une personne appuie sur la pendule sans jouer un coup, cela sera considéré comme un coup illégal et pénalisé comme tel.* »
 - Rappel de l'article 7.5.4 des règles du jeu de la FIDE : « *Si une personne utilise ses deux mains pour réaliser un coup (en cas de roque, prise ou promotion, par exemple) et appuie sur la pendule, cela sera considéré comme un coup illégal et pénalisé comme tel.* »
 - Déplacer la pièce d'une main et appuyer sur la pendule de l'autre est interdit, mais n'est pas considéré comme un coup illégal.

Article 14 : Formalités de fin de partie

- À l'issue de chaque partie, les adversaires :
 - s'assurent que le résultat de la partie est indiqué sans ambiguïté sur les feuilles de notation, sans contradiction entre elles ;
 - signent leur feuille de notation et contresignent celle de l'adversaire ;
 - remettent leurs pièces en position de départ sur l'échiquier ;
 - remettent les deux originaux (feuilles blanches) des feuilles de notation, et les deux chevalets nominatifs, à la table des arbitres de leur salle, où ils enregistrent leur résultat sur le logiciel Sharly Chess ;
 - partent en laissant leur table propre pour la ronde suivante. Des poubelles sont disposées aux entrées des salles.

Article 15 : Classement final et Départages en cas d'ex aequo

- ☒ Le classement général est établi :
 - d'abord selon le nombre de points de parties acquis ;
Chaque ronde rapporte : Victoire = 1 point, match-nul = 0,5 point, défaite = 0 point
 - puis par le système BUCHHOLZ tronqué 2
Somme des points marqués par les adversaires (score ajusté), diminuée des deux plus mauvais scores ajustés ;
NOTE : par dérogation à l'article C07-16.6, la gestion des parties non jouées s'effectue suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023
 - puis par la performance ELO réalisée.
Moyenne ELO des adversaires affrontés, augmentée d'une « valeur de performance », fonction du score réalisé.

Article 16 : Récompenses

- ☒ La liste des récompenses est publiée dans le bulletin d'ouverture et affichée à l'ouverture de l'Open.
- **Tous les prix de cette liste sont distribués à la place, suivant l'ordre du classement final.**
 - ☒ *Ceci signifie qu'il n'y a ni partage de prix, ni Système HORT, entre des ex aequo, que ce soit pour le classement général ou les prix spéciaux.*
- ☒ Les prix spéciaux, notamment ceux par tranche de classement ELO ou par catégories, s'entendent *stricto sensu* suivant l'annonce qui en est faite.
 - ☒ *Exemple : un U18 concourt pour le prix U18 même s'il termine devant le premier U20.*
- ☒ Dans le cas où une personne mérite plusieurs prix, seul celui du montant le plus élevé lui est attribué, les prix par tranche de classement ELO sont prioritaires sur les prix par catégorie d'âge.
 - ☒ *Les prix ainsi non distribués sont reversés dans la liste des prix pour lesquels ce joueur n'a pas été primé.*
 - ☒

Si une personne devant recevoir un prix ne peut être présente à la remise des prix, elle doit prévenir l'organisateur pour désigner une personne qui récupérera le prix sur la scène à sa place.

Un prix non distribué ne sera pas envoyé par voie postale et reste propriété de l'organisation.

Les trois joueurs et joueuses en tête de chaque classement général et féminin doivent être présentes sur scène pour récupérer leurs prix, aucune procuration ne sera autorisée dans ce cas.

Article 17 : Jury d'appel

- ☒ Un jury d'appel est constitué pendant la première ronde et affiché aussitôt dans la salle du tournoi.
- Ce jury pourra être saisi pour contester une décision arbitrale :
 - si la décision est contestée pendant la partie, celle-ci continue suivant les directives de l'arbitre ;
 - la personne contestant la décision doit se faire connaître auprès de l'arbitre principal dans l'heure qui suit la fin de la partie ;
 - la personne et l'arbitre concernés par la décision écrivent un bref rapport expliquant la décision et son contexte ;
 - le jury d'appel ne juge que l'application des règles du jeu, des règles de Fair-Play et du règlement intérieur ;
 - le jury peut changer le résultat de la partie concernée et recommander des sanctions disciplinaires envers une personne concernée avec l'accord du Comité d'Organisation, dans l'intérêt du tournoi ;
 - aucune décision du jury d'appel ne peut être contestée pendant la durée du tournoi, toute personne concernée peut cependant saisir la Commission des Appels Sportifs de la FFE sous 10 jours après la réception de la décision.
- Sa composition est la suivante :
 - deux membres du Comité d'Organisation (+1 personne suppléante)
 - trois joueuses ou joueurs du tournoi (+1 personne suppléante)
 - si le nombre de personnes devient pair suite à des indisponibilités ou des incompatibilités, une personne membre du collège des arbitres non concernée directement par la décision contestée

Une personne membre du jury d'appel ne peut statuer sur une décision qui la concerne, concerne au premier chef une personne qu'elle encadre, ou concerne un membre de sa ligue (pour les personnes jouant sous le drapeau français), ou un membre de sa fédération (pour les personnes jouant sous un autre drapeau).

Article 18 : Si vous avez d'autres questions

- ☒ Tout au long du tournoi, les règles de F.F.E. et de la F.I.D.E. sont appliquées pour tout point ne faisant pas l'objet du présent règlement.

Pour les arbitres,
M. Paul-Adrien SALLY



Pour le comité d'organisation,
M. Jean-Louis SALVAING

FAMILLE
Cognard
VIGNERONS



1379, route du Carroi Taveau
Lieu-dit Chevrette
37140 SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL
Tél. 02 47 97 76 88
vins.cognard@orange.fr
www.vins-stnicolas-bourgueil-cognard.fr

LA BERGERIE

DOMAINE DE



ANNE et MARIE GUÉGNARD
VIGNERONNES

3 Route de la Pierre
Champ-sur-Layon
49380 BELLEVIGNE EN LAYON

tél 02 41 78 85 43
domainede.la.bergerie@wanadoo.fr

Chiron

Appellation Chiron Contrôlée
12,5%vol

Produit de France
75cl



Terroir du Véron
Mis en bouteille par les vignerons
du Terroir du Véron
F. 37420 Avoine, Beaumont, Huismes, Savigny.

iAD
IMMOBILIER

Marianne BOUSSION
Mandataire immobilière



06 75 93 53 33
marianne.boussion@iadfrance.fr
Avoine et ses alentours

NAT & THE SENCHA

THÉS & CAFÉS
BIO BIO

02 47 98 00 69
natandthesencha@gmail.com
www.the-sencha.com

22 bis rue Marcel Vignaud 37420 Avoine





Château de Villeneuve

VOTRE TORREFACTEUR

GRAIN DE CAFE



Le Caféier
ZA du Champ Blanchard
49400 Saumur



LOUIS DE GRENELLE
1859
A SAUMUR - FRANCE

ACTIVITE	DEROULEMENT		INSCRIPTIONS			INFORMATIONS AUPRES DE :
	HORAIRES	LIEU - DESCRIPTIF	COMBIEN ?	OU ?	CLOTURE DES INSCRIPTIONS	
Exposition Echecs et Art: Vernissage, Animation	Exposition : tous les jours Vernissage : 22 juillet Animation : 23 juillet	Tous les jours 2 lieux d'exposition: Maison des vins à Beaumont en Véron et salle Mansart (Open d'Avoine) Voir descriptif (EXPOSITION ECHECS ET ARTS .10)	Gratuit	Sur le stand Miss Boll	Mercredi 16h00	Miss Boll
Tennis de table	Dimanche 19/07- 9h	Salle Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine	2 €	A la buvette	Samedi 18/07 20h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume
Blitz individuel	Phase qualificative : Dimanche 19/07 - 21h Phase finale : Lundi 20/07 - 21h	Salle des fêtes d'Avoine. Cadence de jeu 3 min + 2 s	2 €	A la buvette	Dimanche 19/07 18h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume
Badminton	Lundi 20/07 - 9h	Tournois en double Salle Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine	4 € par équipe	A la buvette	Dimanche 19/07 20h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume
Tournoi de Seven Wonders	Lundi 20/07 - 9h	Salle Mansart d'Avoine	2 €	A la buvette	Dimanche 19/07 20h00	Olivier GAFTARNIK
Scrabble	Lundi 20/07 - 21h00	Tournoi en duplicate, Salle des fêtes d'Avoine	2 €	A la buvette	Lundi 20/07- 20h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume
Mölkky	Mardi 21/07 - 9h00	Tournoi en double, au Lac Mousseau, à Avoine	2 € par joueur	A la buvette	Lundi 20/07- 20h00	Olivier GAFTARNIK
Basket	Mardi 21/07 - 9h00 Tournoi par équipe de 3 joueurs	Salle Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine	Gratuit	A la buvette	Lundi 20/07 - 20h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume
Tarot	Mardi 21/07- 21h00	Salle des fêtes d'Avoine	2 €	A la buvette	Mardi 21/07 18h00	Jean-Marie TIREAU
Pétanque	Phase qualificative : mercredi 22/07 - 9h Phase finale: Vendredi 24/07 - 9h	Tournois en triplettes, au Lac Mousseau d'Avoine	2 € par joueur	A la buvette	Mardi 21/07 20h00	Léon et Guillaume
Festival Ludique Activités 0/3 ans au musée	Mercredi 22/07 - 10h00 - 12h00	Musée du Véron, à Savigny en Véron Voir descriptif du festival ludique				Musée du Véron 02 47 58 09 05
Festival Ludique Animation pour les 0/3 ans	Jeudi 23/07 au dojo d'Avoine et vendredi 24/07 au parc d'Avoine de 10h à 12h Animations proposées pour les tout petits accompagnés.	Voir affiche PROGRAMME FESTIVAL LUDIQUE	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Initiation Chessboxing	Mercredi 22/07 de 16h30 à 18h30	Au city Stade du Parc d'Avoine. Echecs et Boxe dans la même partie! Ouvert à tous	Gratuit			Guillaume LAUNAY
Les espaces jeux du Festival Ludique	Du Mercredi 22/07 au vendredi 24/07 10h-12h et 14h30-19h Et le samedi 25/07 de 14h30-18h à l'Ecole Primaire, à côté du parc d'Avoine.	Voir affiche PROGRAMME FESTIVAL LUDIQUE	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.

ACTIVITE	DEROULEMENT		INSCRIPTIONS			INFORMATIONS AUPRES DE :
	HORAIRES	LIEU - DESCRIPTIF	COMBIEN ?	OU ?	CLOTURE DES INSCRIPTIONS	
Tournois de babyfoot	Mercredi 22/07- 21h00	Salle Mansart d'Avoine	2 € par joueur	A la buvette	Mercredi 22/07 18h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume
Tournoi de Yams	Mercredi 22/07 et Vendredi 24/07 à 21h	Salle Mansart d'Avoine tournoi limité à 32 joueurs	2 €	A la buvette	Mardi 21/07 18h00	Jean-Marie Piron Jean-Louis Salvaing
Soirée « secrète »	Mercredi 22/07 - à partir de 21h au Parc d'Avoine Annulation en cas d'intempéries	Dans le parc du centre d'Avoine Saurez-vous bluffer et garder votre identité secrète autour de jeux comme "time bomb", "le loup garou", "cinq", "plouf party", "saboteur"... ?	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Cross-Echecs	Jeudi 23/07 - 9h00	Musée du Véron, à Savigny en Véron	2 €	A la buvette	Mercredi 22/07 20h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume
Conférence Troubles DYS, TDAH et jeu d'échecs	Jeudi 23/07 de 10h30 à 12h au Centre Social du Véron 21 bis avenue de la république 37420 Avoine	Dans la peau d'un joueur DYS et TDAH : témoignage, pédagogie et aménagements concrets Aurélie RENARD-VIGNELLES, conférencière multi-DYS et TDAH et formatrice. (voir Affiche)	Gratuit	A la buvette	Mercredi 22/07 20h00	Jean-Louis Salvaing
Pique-nique ludique animé	Jeudi 23/07 - 19h30 Annulation en cas d'intempéries	Dans le parc d'Avoine Amenez votre pique-nique Jeux concours, résultat de la tombola	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Soirée cinéma plein air	Jeudi 23/07 - 22h00	Abbaye de seuilly (en cas d'intempéries, repli dans la Salle des fêtes). Projection du film "Un p'tit truc en plus" (comédie de Artus, avec Artus, Clovis Cornillac, Alice Belaïdi). Film tout public ; à partir de 7 ans.	Gratuit			Guillaume LAUNAY
Blitz par équipe	Phase qualificative : Jeudi 23/07 - 21h Phase finale : Vendredi 24/07 - 21h	Salle des fêtes d'Avoine Equipe de 4 joueurs. Moyenne élo de l'équipe ≤ 1900 Cadence de 3 min + 2 s	8 € par équipe	A la buvette	Jeudi 23/07 18h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume et Sammy
Soirée casino	Vendredi 24/07 - 21h	Salle Mansart d'Avoine Venez tenter votre chance à la roulette, au craps...et défiez les filibustiers de la taberge pour récupérer un maximum de pépites !	Gratuit			Cyril MOUNIER Anaïs BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Disc Golf	Samedi 25/07 - 9h	au Lac Mousseau d'Avoine un golf avec un fisbee ...	2 €	A la buvette	Vendredi 24/07 20h00	Equipe Animation: Iris, Liv, Léon, Franck, Guillaume
Dégustation de Layon	samedi 26/07 - 18h30 Avec Yves Guégniard	Salle des fêtes d'Avoine Dégustation de vin du domaine de la Bergerie dans le Layon	Gratuit			Jean Louis SALVAING
Tournoi de Poker	Samedi 25/07 - 21h	Salle Mansart d'Avoine tournoi limité à 36 joueurs	2 €	A la buvette	Samedi 25/07 18h00	Olivier GAFTARNIK
Clôture du Festival Ludique au musée du Véron	Dimanche 26/07 de 14h à 19h	Musée du Véron, à Savigny en Véron Voir descriptif du festival ludique				Musée du Véron 02 47 58 09 05



BRASSERIE
RELAIS du VELORS
 Pour connaître nos menus
 suivez-nous sur Facebook ou
 Instagram,
 &
 Réservez votre table
 le midi
 du lundi au vendredi



Hotel Le Relais du Velors
 e-mail : contact@relais-du-velors.com
 1 Rue du Parc, 37420
 BEAUMONT EN VERON
 02.47.58.40.53

HÔTEL LES ROCHES AVOINE



21 Rue Marcel Vignaud
 37420 Avoine
 ☎ 07 57 63 14 23

HÔTEL / RESTAURANT LE LION D'OR



10 Place Jeanne d'Arc,
 37500 Chinon

☎ 02 47 81 20 20



L'HÉROZO

PIZZERIA - CRÊPERIE - GRILL - SALADERIE

1 rue Paul Langevin
 « Zone Belliparc »
 37420 BEAUMONT-EN-VÉRON
 02 47 58 93 10

Le Café du Centre



Bar - Tabac
 Presse - Loto
 Sandwicherie
 Terrasse - Rapido
 Cave à cigares
 Dépôt pressing

Frédéric Thomas
 30, rue Marcel Vignaud - 37420 AVOINE - ☎ 02 47 58 40 08



LA FRITILLAIRE

camping

RÉGINE ET PATRICK BERTAUD

RUE BASSE
 37420 SAVIGNY-EN-VERON

WWW.CAMPINGLAFRITILLAIRE.COM
 lafritillaire@orange.fr
 02 47 58 08 79



Manoir de la Giraudière




HÔTEL
 COSY

Hôtel de charme au cœur
 de la Vallée de la Loire



HOTEL RESTAURANT Bar LA KAHINA



1, rue de Tours, 37140 Chouzé-sur-Loire
 ☎ 02 18 07 12 77



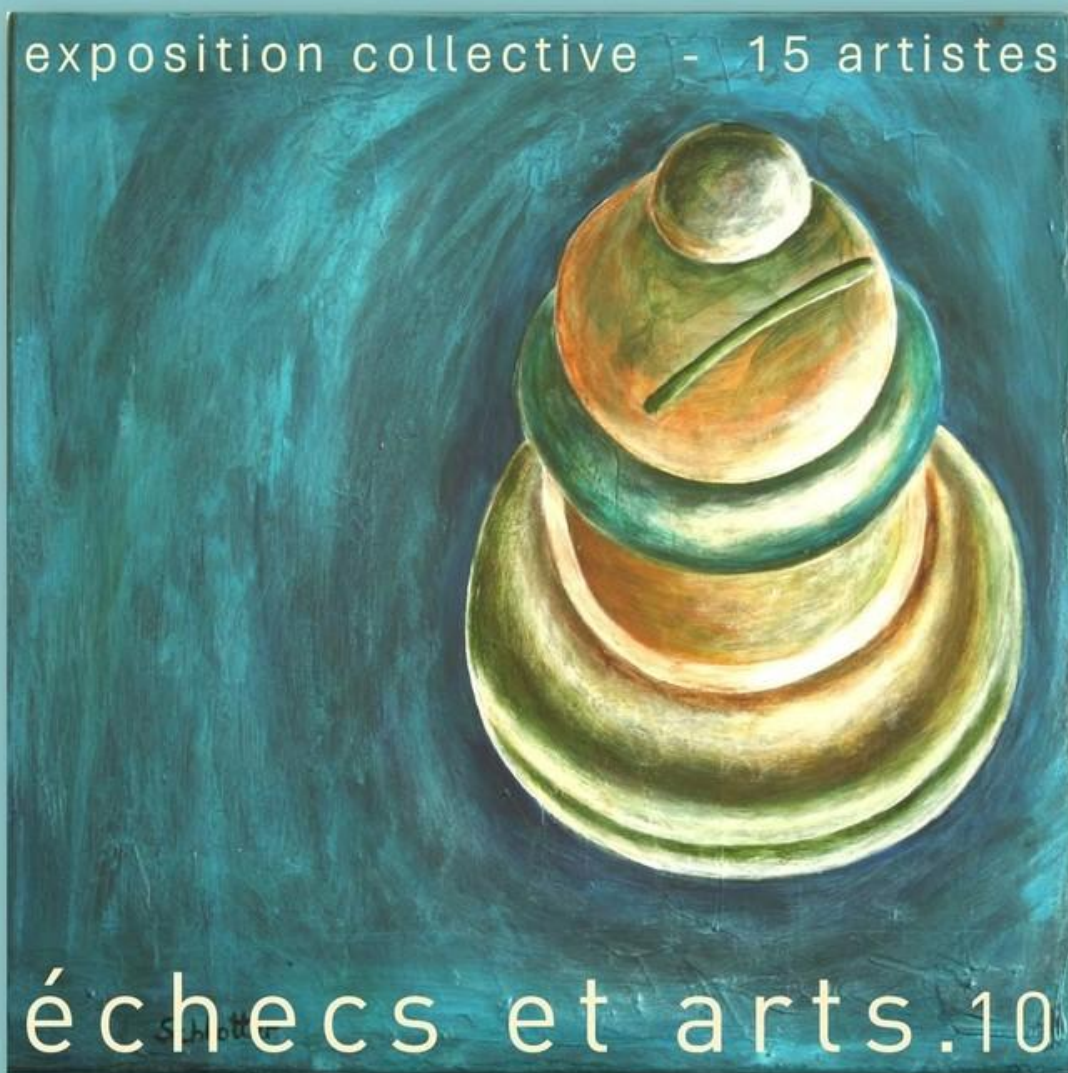
Carrefour contact

AVOINE

H/C

HORY-CHAUVELIN

exposition collective - 15 artistes



échecs et arts.10

« Fianchetto » - Florence Schlotter

du 1^{er} juillet au 4 septembre 2026

> MAISON DES VINS DU VÉRON AOC CHINON

14 rue du 8 mai 1945 à Beaumont-en-Véron (37)

du 18 au 26 juillet 2026

> OPEN INTERNATIONAL D'ÉCHECS D'AVOINE

Espace Culturel, rue de l'ardoise à Avoine (37)

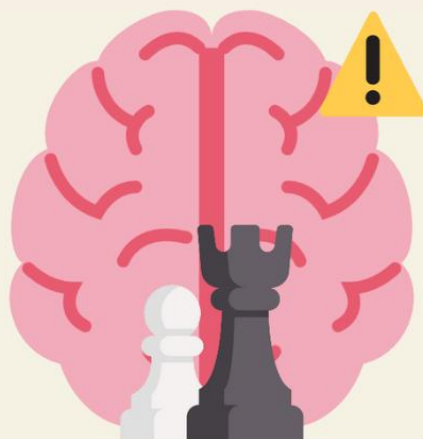


contact 06 82 12 83 87 ou 02 47 58 86 17
fb et Insta « Échecs et Arts - Chess and Arts »



Troubles DYS, TDA/H et jeu d'échecs

Dans la peau d'un joueur DYS et TDA/H :
témoignage, pédagogie
et aménagements concrets



par
Aurélie RENARD-VIGNELLES,
conférencière multi-DYS et TDAH
et initiatrice



Le jeudi 23 Juillet 2026
de 10h30 à 12h



En présentiel : Centre Social du Véron,
21 bis Avenue de la République, 37420 **Avoine**



Inscription sur
www.6foisdys.fr/echecs



En visio : sur **jitsi.meet** (pas besoin de compte)
il y aura un **replay** pour les **personnes inscrites**.



PARKING ECHECS



Le parking face à la salle des fêtes est réservé pour les utilisateurs de la maison médicale. Ceux du centre d'Avoine sont réservés à la clientèle des différents commerces. Merci de vous garer sur les parkings, place Vatel ou de l'Hôtel de ville, qui sont à 3 minutes à pied de la salle de jeu.



Avoine